

**Guide pratique de production
de semences de riz
par les paysans**

L'Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest (ADRAO)

L'Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest est une association de recherche intergouvernementale autonome ayant pour mandat de "contribuer à la sécurité alimentaire et à l'élimination de la pauvreté des populations rurales et urbaines démunies, particulièrement en Afrique de l'Ouest et du Centre, grâce à la recherche, au partenariat, au renforcement des capacités nationales et à l'appui aux politiques en faveur des systèmes de production à base riz de manière à promouvoir un développement agricole durable fondé sur une gestion des ressources naturelles respectueuse de l'environnement".

L'ADRAO œuvre, en collaboration avec les systèmes nationaux de recherche agricole des États membres, des institutions académiques, des donateurs internationaux et de divers autres organismes, des travaux de recherche sous les résolutions profuses aux agriculteurs africains en particulier aux petits exploitants qui s'adonnent à la riziculture et aux millions de familles africaines dont le riz est la nourriture de base.

L'ADRAO a été créée en 1974 par 11 pays sous le patronage du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de la Commission économique pour l'Afrique (CEA). Elle regroupe aujourd'hui 17 pays membres : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Tchad et Togo.

L'ADRAO a son siège et son centre principal de recherche à M'bé, près de Bouaké en Côte d'Ivoire. Les stations régionales de Saint-Louis, au Sénégal, et d'Abuja, au Nigeria, mènent des recherches axées respectivement sur le riz irrigué dans le Sahel et sur l'amélioration variétale du riz de bas-fond.

L'ADRAO est membre de Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (ICRACI), au niveau de onze centres de recherches agricoles internationaux soutenu par plus de 50 donateurs du secteur public et privé.

Le Projet de développement rural de la Région forestière Ouest (BAD-OUEST)

Le Projet de développement rural de la Région forestière Ouest (BAD-OUEST) est un projet initié par le gouvernement ivoirien dont le financement est assuré par la Banque africaine de développement et la République de Côte d'Ivoire. Sa zone d'action couvre les sept départements de la Région Ouest : Blankouma, Bangolo, Danane, Duékoué, Guiglo, Miss et Touégou.

Le projet a pour mission :

- d'accroître les revenus des agriculteurs par l'augmentation des productions agricoles et par l'amélioration de leur commercialisation ;
- de contribuer à l'autosuffisance alimentaire par le développement des cultures vivrières (riz, maïs, manioc, etc.) et de la pisciculture ;
- de lutter contre l'exode rural par un appui à l'installation de jeunes agriculteurs ;
- de ralentir la destruction de la forêt par la stabilisation des cultures et par l'amélioration de la productivité ;
- d'améliorer le cadre de vie des populations rurales par la construction de pistes rurales et par l'aménagement de points d'eau.

Le projet intervient dans les domaines suivants :

- encadrement et formation des agriculteurs et des OPA ;
- aménagement de bas-fonds pour le riz irrigué ;
- installation de jeunes agriculteurs ;
- pisciculture ;
- pistes rurales ;
- hydraulique villageoise ;
- crédit agricole.

L'Agence nationale d'appui au développement rural (ANADER)

L'Agence nationale d'appui au développement rural (ANADER) a été constituée en 1993, à partir des anciennes structures d'encadrement qui constituaient la SAIDMACI, la CIDV et la SODEPRA.

L'ANADER a pour objectif majeur de contribuer à la promotion de monde rural par la professionnalisation des producteurs agricoles : cultivateurs, éleveurs, pisciculteurs, éleveurs pisciculteurs, pêcheurs.

Pour la réalisation de son objet social, l'ANADER a pour stratégie :

- la conception et la mise en valeur de systèmes performants de formation et d'encadrement des producteurs ;
- l'appui aux organisations professionnelles agricoles (OPA) et leur développement en vue d'assurer la relève de l'État dans les tâches d'assistance technique ;
- le recueil et la diffusion de l'information, la diffusion du conseil technique et du conseil de gestion, aux exploitants ;
- la vulgarisation des savoirs de la recherche et de la technologie ;
- la participation à l'orientation des travaux de recherche agricole ;
- l'identification des contraintes pouvant compromettre le développement rural et la mise des autorités techniques compétentes ;
- le concours à la mise en œuvre de tout programme du projet de développement rural.

L'ANADER est une société d'économie mixte de type particulier dont l'État de Côte d'Ivoire, des agriculteurs, les OPA, des sociétés du secteur privé agricole et de l'agro-industrie sont les actionnaires.

L'ANADER a son siège à Aboujan et est représentée au niveau de chaque région administrative de la Côte d'Ivoire par une délégation régionale.

Guide pratique de production de semences de riz par les paysans

A.M. Bèye et R.G. Guei

Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest (ADRAO)

Projet de développement rural de la Région forestière Ouest (BAD-Ouest)

Agence nationale d'appui au développement rural (ANADER)

2000

© Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest (ADRAO/ WARD A)2000

L'ADRAO exhorte les lecteurs à faire un bon usage de cet ouvrage. Une citation correcte est requise.

Bèye, A.M. et R.G. Guei, 2000. *Guide pratique de production de semences de riz par les paysans*. Bouaké : ADRAO ; Man : BAD-Ouest ; Abidjan : ANADER, 14 p.

ISBN 92 9113 199 7

Dessins : Mme Inkpé Perpétue
Professeur d'Arts plastiques
01 B.P. 349, Bouaké 01, Côte d'Ivoire

Composition : A. Sylla, ADRAO

Relecture : A. Diallo, ADRAO

Financement : l'impression de cette publication a été financée par le **Projet BAD-Ouest**
B.P. 346 Man, Côte d'Ivoire

ADRAO/WARDA
01 B.P. 2551
Bouaké 01
Côte d'Ivoire

ANADER
Siège: Abidjan
B.P.V. 183 Abidjan
Côte d'Ivoire

BAD-Ouest
Siège: Man
B P 346 Man
Côte d'Ivoire

Tél. : (225) 31.63.45.14
Fax : (225) 31.63.47.14
Courrier électronique : warda@cgiar.org
Site web : <http://www.cgiar.org/warda>

Tél. : (225) 20.21.00.79
20.21.16.88
Fax : (225) 20.21.10.58

Tél. : (225) 33.79.25.65
33.79.25.66
Fax : (225) 33.79.27.24

Table des matières

Préface	v
Avant-propos	vi
Qualités d'une bonne semence.....	1
Pureté variétale	2
Pratiques culturales	3
Epuration	4
Récolte.....	7
Battage	8
Séchage	9
Conservation	10
Conservation des botillons dans le grenier en zone de forêt	10
Conservation des botillons dans le grenier en zone de savane.....	10
Conservation des semences dans les sacs	11
Préparation de la campagne agricole.....	12
Vannage et triage.....	13
Tests de germination	14

Préface

Les semences sont d'une importance capitale pour les paysans : de mauvaises semences entraînent de mauvaises récoltes. Cependant, les semences de qualité—plutôt que les semences tout venant—coûtent cher, et ne sont pas généralement utilisées par les paysans. La plupart des riziculteurs en Afrique de l'Ouest conservent des grains de leur propre récolte qu'ils utilisent comme semences la saison suivante. Il s'agit là d'une pratique traditionnelle que beaucoup de paysans de la région maîtrisent. Cependant, la pureté des semences se détériore considérablement au fil du temps. A l'ADRAO, nous sommes convaincus qu'avec quelques conseils pratiques, ces paysans peuvent améliorer leurs capacités de production de semences pour approvisionner leurs voisins en semences de "qualité acceptable", et accroître le rendement des cultures de la saison suivante.

Le système préconisé dans le présent manuel—Guide pratique de production de semences de riz par les paysans—a été couronné de succès dans diverses parties de la Côte d'Ivoire et de la Guinée. Tout en espérant que l'information donnée dans ce manuel vous sera d'une aide appréciable, je vous souhaite plein succès dans vos efforts.



Kanayo F. Nwanze
Directeur général
de l'ADRAO

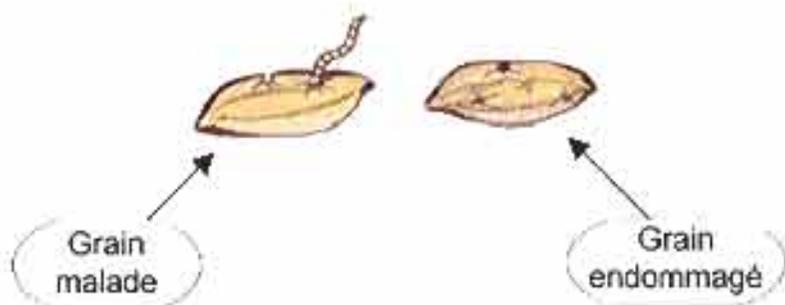
Avant-propos

Ce guide pratique de production de semences constitue un outil didactique destiné aux riziculteurs traditionnels.

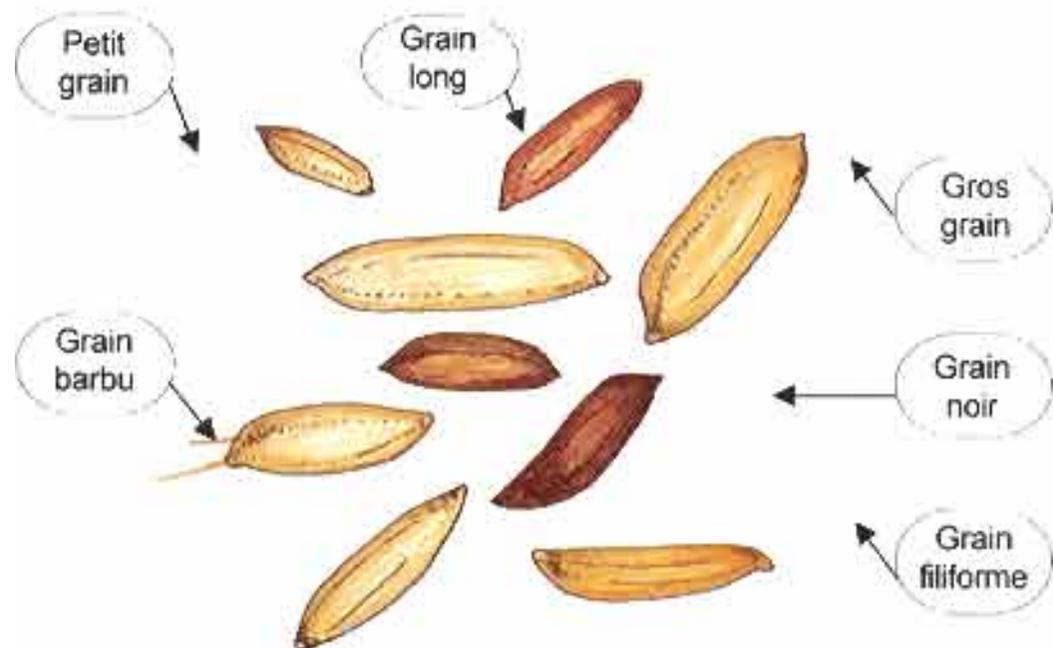
Il a pour but de sensibiliser les paysans ou groupements de paysans à produire leur propre semence de riz et d'en améliorer la qualité.

Ce guide, tout en s'appuyant sur les pratiques paysannes, formule des recommandations pour assurer une bonne culture variétale et une bonne conservation des récoltes devant servir de semences.

Qualités d'une bonne semence



Une bonne semence ne doit pas être malade ou endommagée



Une bonne semence ne doit pas être mélangée

Pureté variétale

Comment reconnaître une variété étrangère ?

1. Regarder la taille (courte, haute)
2. Regarder le cycle (court, moyen, long)
3. Regarder l'aspect des feuilles (tombantes, droites, larges, minces)
4. Regarder l'aspect des panicules (fermées, ouvertes)
5. Regarder la couleur des grains (jaune, rouge, noire)

Pratiques culturales

Préparation du sol et semis

1. Faire un bon labour
2. Semer à temps

Doses de semences à l'hectare

1. Pour le riz de plateau - 60 kg en semis à la volée
2. Pour le riz de bas-fond - 40 kg en pépinière

Engrais

1. Dans la mesure du possible, épandre de l'engrais de fond au semis
2. Dans la mesure du possible, épandre de l'urée après chaque désherbage

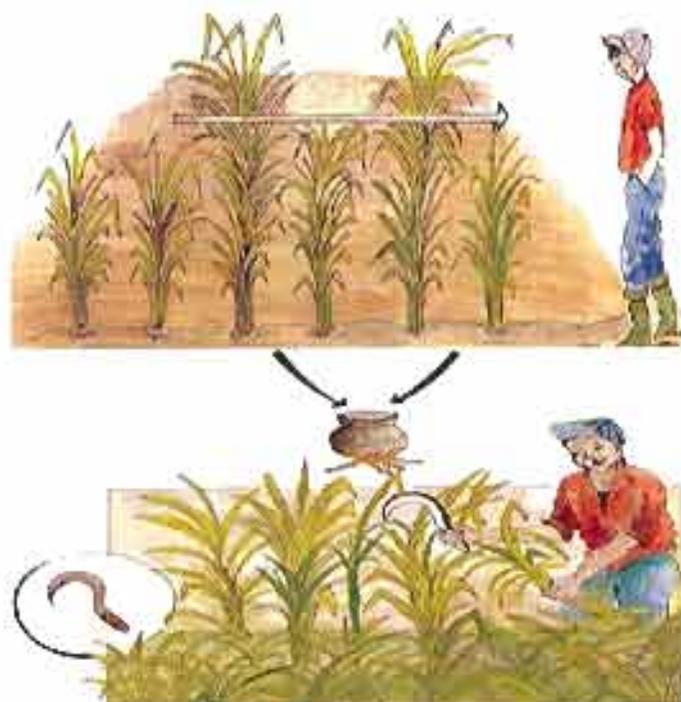
Désherbage

1. Assurer le premier sarclage 1 mois après le semis
2. Assurer le deuxième sarclage 2 mois après le semis

Epuration



Bien observer son champ de riz



Avant la récolte, enlever toutes les variétés étrangères.

Les variétés étrangères se distinguent par des différences de :

- taille
- cycle
- couleur des grains
- forme des grains
- forme des panicules
- forme des feuilles



Les variétés étrangères peuvent être conservées pour la consommation

Récolte



1. Choisir des plants sains
2. Ramasser avec précaution chaque variété
3. Eviter les mélanges pendant le transport

Battage



Eviter les mélanges lors du battage. Pour cela :

- choisir une aire par variété, ou
- battre le riz dans des sacs

Séchage



1. Sécher à l'air libre pendant environ une semaine
2. Eviter les fortes chaleurs
3. Eviter les mélanges

Conservation

Conservation des botillons dans le grenier en zone de forêt



1. Conserver au grenier après la récolte
2. Maintenir un feu doux
3. Eviter les mélanges

Conservation des botillons dans le grenier en zone de savane



1. Bien sécher avant de conserver au grenier
2. Ouvrir de temps en temps le grenier pour une bonne circulation de l'air

Conservation des semences dans les sacs



1. Bien sécher
2. Bien vanner
3. Conserver dans des sacs
4. Traiter à l'insecticide. L'Actellie 50 peut être recommandé
5. Conserver sur palettes pour assurer une bonne circulation de l'air

Préparation de la campagne agricole



Semences d'origines diverses

- Choisir des semences homogènes
- Eviter les vieilles semences
- Eviter les semences malades
- Eviter les semences endommagées

Vannage et triage



1. Assurer un bon vannage des semences
2. Assurer un bon triage (enlever tous les grains vides, noirs, malades)

Tests de germination



Pour assurer une bonne levée, faire des tests de germination avant le semis.

1. Prélever 100 grains de la variété à semer
 2. Prendre une cuvette
 3. Etaler une étoffe mouillée sur la cuvette
 4. Placer les 100 grains sur l'étoffe
 5. Envelopper les grains
 6. Placer la cuvette à l'ombre. Arroser chaque fois que c'est nécessaire
 7. Au bout d'une semaine, compter le nombre de grains qui ont germé
- si plus de 80 grains sur 100 germent, la semence est bonne.
 - si moins de 80 grains sur 100 germent, alors il faudra augmenter la quantité de semences au semis.

Le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI)

Le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI) a été mis sur pied en 1971 dans le cadre d'un effort global de coopération et de bonne volonté. Le GCRAI a pour mission de contribuer, par le biais de ses activités de recherche, à l'accroissement durable de la production agricole et à la sécurité alimentaire dans les pays en développement. Le GCRAI œuvre pour assurer la sécurité alimentaire du 21^{ème} siècle grâce à son réseau de 16 centres de recherche internationaux autonomes, dont fait partie l'ADRAO. Ces centres mènent de concert des recherches sur les cultures vivrières, l'élevage, la pêche et la foresterie, développent des initiatives politiques, renforcent la capacité des organisations agricoles nationales, et promeuvent des pratiques viables de gestion des ressources à même d'améliorer le bien-être de la population mondiale.

Le GCRAI travaille en partenariat avec les organisations gouvernementales nationales et non-gouvernementales, des universités et des entreprises privées. Le GCRAI est parrainé par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et la Banque mondiale. Les 57 membres du GCRAI comprennent des pays en développement et des pays développés, des fondations privées, et des organisations internationales et régionales. La participation du monde en développement a doublé au cours des dernières années. Tous les membres du Comité d'assistance au développement de l'OCDE (Office de coopération et de développement économique) appartiennent au GCRAI.

Le GCRAI s'emploie actuellement à planifier les besoins alimentaires mondiaux du siècle prochain. Il continuera à le faire en ayant à l'esprit sa mission et une constante allégresse à l'excellence scientifique.

Centres du GCRAI

ADRAO	Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest (Bouaké, Côte d'Ivoire)
CIAT	Centro Internacional de Agricultura Tropical (Cali, Colombie)
CIFOR	Center for International Forestry Research (Bogor, Indonésie)
CIMMYT	Centro Internacional de Mejoramiento de Maíz y Trigo (Mexico, DF, Mexique)
CIP	Centro Internacional de la Papa (Lima, Pérou)
ICARDA	International Center for Agricultural Research in the Dry Areas (Alep, Syrie)
ICLARM	International Center for Living Aquatic Resources Management (Manille, Philippines)
ICRAF	International Centre for Research in Agroforestry (Nairobi, Kenya)
ICRISAT	International Crops Research Institute for the Semi-Arid Tropics (Hyderabad, Inde)
IFPRI	International Food Policy Research Institute (Washington, DC, Etats-Unis)
ITA	International Institute of Tropical Agriculture (Ibadan, Nigéria)
ILRI	International Livestock Research Institute (Nairobi, Kenya et Addis-Abeba, Ethiopie)
IPGRI	International Plant Genetic Resources Institute (Rome, Italie)
IRRI	International Rice Research Institute (Los Baños, Philippines)
ISNAR	International Service for National Agricultural Research (La Haye, Pays-Bas)
IWMI	International Water Management Institute (Colombo, Sri Lanka)



*Produire une semence de bonne qualité,
c'est perpétuer une bonne agriculture*



ADRAO/WARDA
01 B.P. 2551
Bouaké 01
Côte d'Ivoire

Tél. : (225) 31.63.45.14
Fax : (225) 31.63.47.14
Courrier électronique : warda@cgiar.org
Site web : <http://www.cgiar.org/warda>



ANADER
Siège : Abidjan
B.P. V. 183 Abidjan
Côte d'Ivoire

Tél. : (225) 20.21.00.79
20.21.16.88
Fax : (225) 20.21.10.58



BAD-Ouest
Siège : Man
B.P. 346 Man
Côte d'Ivoire

Tél. : (225) 33.79.25.65
33.79.25.66
Fax : (225) 33.79.27.24